



Le 10 octobre 2023

INSCRIPTIONS SESSION 2024

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL (BCP)

BREVET PROFESSIONNEL (BP)

MENTION COMPLÉMENTAIRE (MC3 ET MC4)

Le Rectorat de la Martinique communique :

Inscriptions 2024

Les registres d'inscription aux épreuves des examens professionnels de la session 2024 seront ouverts selon le calendrier suivant :

Ouverture : Mercredi 18 octobre 08h00

Fermeture : Vendredi 17 novembre 2023 inclus à 17h00

Téléversement des pièces justificatives : du mercredi 18 octobre au Vendredi 8 décembre 2023

L'inscription des **candidats individuels** s'effectue obligatoirement en ligne sur l'application Cyclades en se connectant via le lien suivant : [INSCRIPTION - ACCES CYCLADES](#)

Candidats en situation de handicap

Les demandes d'aménagement d'épreuves s'effectuent selon le calendrier cité ci-dessus sur l'application Cyclades.

Les dossiers dûment remplis doivent être remis au bureau des examens professionnels (DEC1) jusqu'au **vendredi 17 novembre 2023**.

Les formulaires de demande d'aménagement sont téléchargeables sur le site de l'académie : <https://www.ac-martinique.fr/examens-de-la-voie-professionnelle-bac-pro-brevet-pro-cap-mc-121864>

Vous pouvez avoir accès à toute la documentation pour l'utilisation de l'espace candidat Cyclades en cliquant sur les liens suivants :

[Guide pour savoir du baccalauréat professionnel](#)

[Guide pour savoir du certificat d'aptitude professionnel](#)

[Guide pour savoir du brevet professionnel](#)

[Guide pour savoir de la mention complémentaire \(Niveau 3 et 4\)](#)

Attention, les **candidats scolaires** doivent obligatoirement s'inscrire par le biais de leur établissement.

Vous pouvez découvrir la présentation vidéo de l'application Cyclades en cliquant sur le lien suivant : [Vidéo de présentation pour l'inscription aux examens](#)

Contact :

Direction des Examens et Concours
ce.dec@ac-martinique.fr

Communiqué